

Ce parcours autour du château conduira le promeneur du ^x^e au ^{xix}^e siècle. Sept panneaux explicatifs jalonnent le circuit. Ils apportent des éclairages sur l'origine et l'évolution du château, le bourg castral et les moulins banaux. Les autres sont dédiés à l'industrie : une usine à ciment avec lequel de nombreux bâtiments d'Uriage ont été construits ; l'utilisation de la force hydraulique pour l'électrification d'Uriage ; la redécouverte des eaux de sources et leurs vertus thérapeutiques. Celles-ci ont donné naissance à la station thermale et assuré le développement économique de la commune.

Départ : Office du tourisme d'Uriage. Parking à proximité.

A Depuis le parking derrière l'office de tourisme suivre le chemin en bas du talus en direction du Nord. Traverser la passerelle et après 50 m prendre à droite. Vue sur les fours à gauche (panneau 1). Le chemin monte légèrement et au petit replat observer les anciennes carrières à gauche. Continuer la montée, traverser le « ruisseau des Moulins » (anciennes conduites forcées apparentes). Dans la montée plus raide, si on se retourne, on a une vue d'ensemble sur la carrière, cachée par la végétation et interdite d'accès pour des raisons de sécurité. Nouveau replat, le chemin tourne légèrement à gauche pour arriver sous les remparts. Au croisement, on rejoint le sentier du Colombier, bifurquer à gauche sur le sentier qui remonte. On peut voir en contrebas l'ancienne « usine électrique » transformée aujourd'hui en maison d'habitation (panneau 2).



Le ruisseau des Moulins

Les sentiers Circuit n° 12 Circuit des Remparts



Charte du randonneur

- 1 Je respecte le tracé des sentiers et je n'utilise pas de raccourcis.
- 2 Je suis discret, je pense aux autres et je regarde la nature.
- 3 Je pars avec un équipement adapté.
- 4 Je prépare mon itinéraire et j'emporte carte et boussoles.
- 5 En montagne, je pars tôt et je préviens mon entourage de mon itinéraire.
- 6 Je suis TOUJOURS chez quelqu'un, je referme barrières et clôtures et je respecte les propriétés privées.
- 7 Je ramène mes déchets en ville ou dans la vallée.
- 8 Je respecte les autres utilisateurs de la nature et je reste courtois.
- 9 Je ne fais pas de feu en forêt.
- 10 J'emmène avec moi de quoi m'alimenter et boire suffisamment.

L'éditeur et l'auteur de ce document ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.

Police Municipale : 04 76 89 54 07

Balisage

7 Numéro de circuit

— Continuité

7a Numéro de variante

- - - Variante

Virage à droite

Virage à gauche

Mauvaise direction

Patrimoine de Saint-Martin d'Uriage



saint-martin
d'URIAGE

<http://asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com/>



Renseignements
Office de Tourisme
5, avenue des Thermes
38410 Uriage
04 76 89 10 27
info@uriage-les-bains.com



www.uriage-les-bains.com



Les sentiers Circuit n° 12

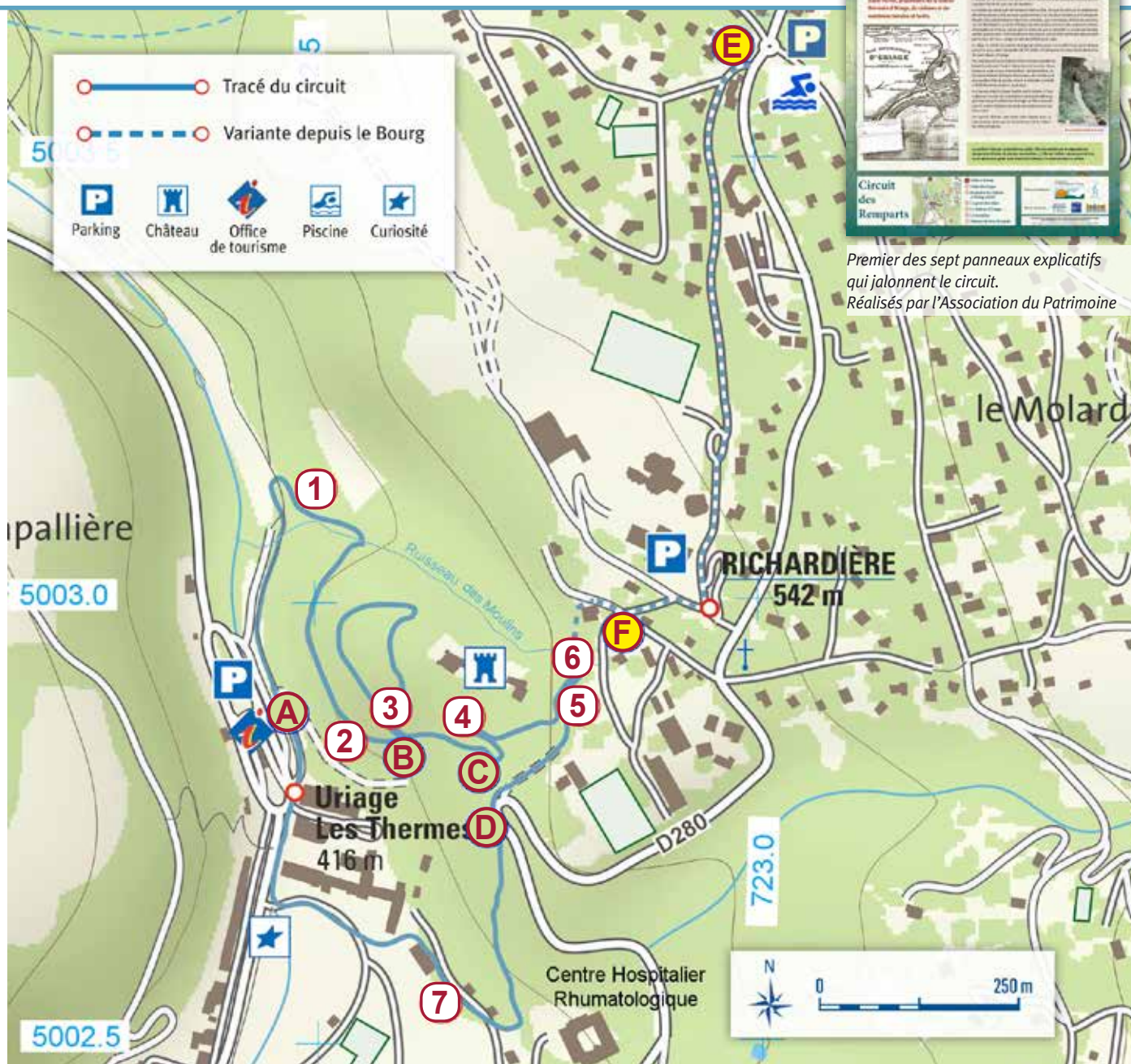
Circuit des Remparts

Un circuit consacré à la richesse du patrimoine d'Uriage qui surprendra plus d'un promeneur par sa diversité, sans oublier de magnifiques points de vue sur la station thermale et les montagnes environnantes.

Balisage	Dénivelé	Longueur	Durée	Difficulté
Bleu sur fond blanc	130 m	3 km	1 h 30	Facile



www.uriage-les-bains.com



Premier des sept panneaux explicatifs qui jalonnent le circuit.
Réalisés par l'Association du Patrimoine



Les fours de la cimenterie

B ❖ On arrive aux remparts. Suivre le sentier de gauche qui monte jusqu'au passage entre les remparts (ancienne porte) et débouche sur l'allée des Tilleuls (panneau 3). Magnifique point de vue sur Uriage et les monts environnants. Boucle facultative: tourner à droite sur le chemin des remparts qui remonte le long d'une barrière en bois avant de bifurquer sur la gauche vers un cèdre majestueux, continuer à plat le long d'une haie puis le chemin descend en tournant à gauche pour rejoindre le bout de l'allée des Tilleuls. On revient sur ses pas en franchissant de nouveau l'ancienne porte pour descendre jusqu'au croisement. Suivre à gauche le sentier à plat sous le château.

C ❖ Le sentier remonte en lacet; après un premier lacet à gauche, s'engager dans le lacet suivant sur une toute petite sente à gauche qui arrive dans une clairière au milieu de laquelle s'érige un tertre où trônait l'immense statue du «Géant des Alpes» (panneau 4). Très belle vue à la verticale sous le château. Revenir sur ses pas et continuer à monter jusqu'à un croisement de sentiers puis monter à gauche les escaliers. On arrive devant le château (alt. 510 m) (panneau 5). Traverser le parking pour se diriger tout droit jusqu'à une confortable passerelle d'où l'on aperçoit les vestiges d'un ancien moulin à farine et le ruisseau des Moulins aménagé pour leur alimentation en eau (panneau 6). Revenir sur ses pas et retraverser le parking pour prendre la petite route goudronnée qui aboutit sur la route départementale de Saint-Martin d'Uriage.

D ❖ Dans le virage suivre le sentier à côté de la barrière de sécurité puis celui de droite qui descend par une pente raide en direction du Centre Hospitalier Rhumatologique, puis on se dirige vers le parc par une belle allée et au croisement on prend à gauche. On passe à côté de l'ancienne usine d'embouteillage (panneau 7). Avant de revenir à son point de départ il est possible d'observer dans le parc, au niveau du petit pont, entre le parking des tennis et le saule pleureur, l'alignement de trois clochers (établissement thermal, usine électrique et château).

E ❖ Ce circuit peut être fait en variante depuis le Bourg vers le Belvédère. Prendre à droite l'allée du Méarie et tout de suite à gauche l'allée des Petites-Maisons. Descendre, passer devant les écoles puis bifurquer à droite sur quelques mètres et reprendre à gauche une petite route (chemin de la Richardière) puis au croisement tourner à droite chemin des Mures. Contourner la maison pour prendre à gauche un chemin ombragé qui descend et traverse le ruisseau des Moulins grâce à un petit pont. On retrouve en **F** le haut du circuit près du panneau 6.